



# Association canadienne des chefs de police

Appuyer les professionnels du secteur policier par un leadership policier novateur et inclusif afin de promouvoir la sûreté et la sécurité de tous les Canadiens.

## COMITÉ SPÉCIAL SUR LES ARMES À FEU

Le Comité spécial sur les armes à feu de l'ACCP a été créé pour étudier les préoccupations croissantes liées à la violence armée au Canada du point de vue de la sécurité publique. Le Comité a identifié quatre thèmes clés pour guider son travail :

### Thème 1: Approches stratégiques

Un effort concerté à l'échelle nationale permettra de concentrer les efforts opérationnels pour limiter les infractions liées aux armes à feu et leur impact dans nos communautés. Ce comité rassemblera des ressources et des renseignements concernant :

- les organismes ayant un rôle à jouer dans la prévention, l'application de la loi, et la perturbation des infractions liées aux armes à feu au Canada,
- l'harmonisation des ressources et des politiques,
- la nécessité, ou non, de protocoles d'entente (PE) ou de termes de référence entre les organismes pour permettre l'interopérabilité et le partage de l'information,
- les pratiques exemplaires entre et au-delà des frontières nationales pour soutenir l'alignement stratégique des ressources humaines et matérielles afin de mener des enquêtes et permettre le partage d'information proactivement, et
- les stratégies en cours à l'échelle provinciale ou nationale pour traiter directement ou indirectement les problèmes liés aux armes à feu (c.-à-d. les stratégies de lutte contre les gangs, les carrefours, etc.).

### Thème 2 : Initiatives législatives

Ce comité examinera la situation actuelle en matière d'armes à feu d'un point de vue législatif dans le but de :

- évaluer l'efficacité de la législation existante et d'identifier les domaines à améliorer ou à modifier,
- explorer les changements à apporter aux règlements sur la mise en liberté sous caution, la détermination de la peine et la réadaptation comme moyens de dissuasion potentiels,
- identifier les nouvelles lois qui pourraient soutenir la sécurité publique et réduire les risques, et
- explorer les lois adoptées par les partenaires internationaux qui pourraient être appliquées au contexte canadien.

## Thème 3 : Éducation and prévention

Les efforts d'éducation et de prévention doivent inclure la contribution de la communauté, de l'industrie et des agences pour produire efficacement des messages et un enseignement qui renforcent la sécurité publique. Ce travail doit se concentrer sur une compréhension claire de la législation actuelle ainsi que sur un travail préventif et proactif pour réduire la victimisation. Ce comité identifiera :

- les parties prenantes et cherchera à mieux comprendre les rôles qu'elles jouent,
- les messages clés et les moyens par lesquels les partenaires peuvent contribuer à les amplifier,
- les pratiques exemplaires à travers le Canada, y compris les initiatives prometteuses ou ayant connu un succès mesuré, et
- les possibilités et les défis d'une meilleure éducation et d'un meilleur partage de l'information entre la police et les organismes liés à la justice.

## Thème 4 : Collecte des données et partage de l'information

Les données constitueront la base sur laquelle l'évaluation et les décisions seront prises. La collecte, le regroupement et la communication des données nationales doivent fournir des preuves pertinentes et factuelles qui serviront de fondement pour la stratégie. Le comité se concentrera sur la collecte de données relatives à des sujets liés aux armes à feu tels que :

- **L'utilisation :** Quelles sont les armes problématiques dans nos communautés? Est-ce que cela varie à travers le Canada? Comment les armes à feu sont-elles utilisées dans nos communautés? Quelle est la proportion d'incidents impliquant des crimes violents? Comment l'activité des gangs affecte-t-elle l'utilisation? Quelles sont les statistiques sur la propriété légale? À quelles fins les propriétaires légaux utilisent-ils leurs armes à feu (chasse, collection, suicide, etc.)?
- **L'approvisionnement :** Où les gens ont-ils accès aux armes à feu? Est-ce uniforme dans tout le pays? Comment sont-elles achetées? Qui les vend? Quel rôle jouent les vols dans l'approvisionnement? Y a-t-il une vulnérabilité aux frontières?
- **Dépistage :** Comment les armes à feu sont-elles retracées (numéros de série, catégorisation, identification, etc.)?
- **Entreposage :** Comment les armes à feu sont-elles entreposées dans les résidences privées et les entreprises commerciales?
- **Données :** Quels types de rapports et de collecte de données existent actuellement à l'échelle provinciale, nationale et internationale? Comment les données sont-elles partagées? Quel est le mandat des organismes qui recueillent les données? Y a-t-il un chevauchement ou des lacunes? Quels sont les obstacles qui empêchent le partage de l'information? Quelle capacité existe-t-il pour analyser les données? Cela s'inscrit-il dans le cadre d'un mandat national?